Bensoussan : en haut lieu on est prêts à sacrifier les plus fragiles pour sauver un semblant de paix sociale

écrit par Christine Tasin | 5 janvier 2020

.

Très juste analyse de Georges Bensoussan après l'inacceptable décision de ne pas juger Traoré qui a tué Sarah Halimi. Au-delà du cas Halimi, c'est toute la France qui part à vau-l'eau, abandonnant les plus pauvres, les plus fragiles des Français d'origine à leur triste sort.

https://resistancerepublicaine.com/2019/12/20/lassassin-de-sarah-halimi-declare-irresponsable-il-fumait-trop-de-cannabis/

.

GRAND ENTRETIEN – Alexandre Devecchio et Georges Bensoussan

La cour d'appel de Paris vient de prononcer l'irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi, une retraitée de confession juive. Pour l'historien Georges Bensoussan, un procès aurait permis d'éclairer une affaire

révélatrice des fractures françaises.

.

LE FIGARO MAGAZINE. – *Le caractère antisémite du meurtre de Sarah Halimi a été reconnu. Mais la cour d'appel de Paris a jugé que la surconsommation de cannabis abolissait le discernement du meurtrier. Kobili Traoré ne sera pas jugé. Que vous inspire cette décision?*

Georges BENSOUSSAN. – Sur le plan des faits, cette décision paraît étrange. Cette nuit-là, en effet, Traoré avait assez de discernement pour pénétrer chez les Diarra, ses voisins maliens, sans leur faire aucun mal et avec le seul souci de passer par le balcon de leur appartement mitoyen de celui de Sarah Halimi. En proie à une bouffée délirante due à sa consommation de cannabis, il pouvait agresser n'importe quel voisin. Ce qu'il ne fait pas. Il s'en prend à cette femme spécifiquement, qu'il va massacrer en la qualifiant de «sheitan» (diable en arabe) après avoir passé une partie de la journée à la mosquée voisine connue pour son «radicalisme religieux», comme on dit en novlangue. S'en prendre à une personne précise (et pourquoi celle-ci?) et non au premier venu croisé sur sa route invalide la thèse d'une abolition totale du discernement. Pourquoi cette femme plutôt que ses voisins immédiats? La maladie mentale épouse les codes sociaux et culturels de son temps. La grande scène d'hystérie des mardis de Charcot à la Salpêtrière a massivement disparu: le désordre mental a pris d'autres visages. Avec Traoré, la bouffée délirante prend la forme (tout aussi délirante) de la propagande islamiste dont il s'imprègne continûment. Le crime qu'il commet est un marqueur social, c'est en cela qu'il est paradoxalement, et en même temps, structuré par la raison: il bat à mort une femme que les codes culturels de son environnement présentent comme le diable sur la terre: le «Juif», celui dont Youssef al-Qaradawi, le prédicateur le plus suivi dans les milieux Frères musulmans, en France et ailleurs, estime

que le génocide qui l’a frappé était un châtiment divin, et que si Dieu le veut, le prochain massacre sera exécuté par la main des musulmans eux-mêmes.

.

Deuxième paradoxe: l’évocation d’une bouffée délirante sous l’emprise du cannabis comme circonstance atténuante, alors qu’en d’autres circonstances, la prise de drogue ou d’alcool est un facteur aggravant. Par ailleurs, dès lors qu’un épisode épouse les codes culturels en usage, refuser le procès, c’est s’interdire de questionner cet environnement pathogène. In fine, c’est le dédouaner. Cette décision laisse donc dans l’ombre ces zones du territoire contrôlées par les propagandistes salafistes. Elle illustre ce que l’historien Pierre Vermeren nomme Déni français (Albin Michel). Un déni qui a un prix, le sang d’une femme battue à mort et défenestrée au vu des voisins et des policiers qui n’interviennent pas faute d’ordre adéquat.

.

Qu’est-ce qu’un débat contradictoire aurait pu nous apprendre de plus sur cette affaire?

Précisément ceci : qui a fabriqué un tel environnement? Qu’est-ce que cette affaire dit d’une immigration qui n’a pas toujours été bien intégrée? Voire qui, dans certains cas aujourd’hui, se désassimile sous l’effet d’un processus récent de réislamisation? Un procès aurait éclairé ce délitement de la nation, il aurait questionné la frilosité des autorités qui n’ont pas donné à temps l’ordre d’intervenir, alors que le calvaire de cette femme a duré près d’une heure. Il aurait interrogé le silence des médias dans les jours qui ont suivi, et qui renvoyait les Juifs à leur solitude ancienne, celle qui fait de l’antisémitisme (plus de la moitié des actes racistes pour 0,7 % de la population) une «affaire juive», une solitude qu’en 2016

déjà, dans Marianne, Éric Conan évoquait avec justesse en titrant «Extension du domaine de la solitude juive».

.

Vous avez été l'un des premiers à mettre en lumière la question du nouvel antisémitisme dans Les Territoires perdus de la République, en 2002. Cette affaire illustre-t-elle cette dérive que vous décrivez dans cet essai? Pourquoi, presque vingt ans après, s'agit-il toujours d'un tabou?

L'antisémitisme est aujourd'hui si criant qu'il serait difficile de le cacher sans sombrer dans le ridicule. Ce qui est tabou, ce sont les antisémites. On dénoncera le mal en laissant dans l'ombre ses auteurs, ce qu'on résume en français par l'expression: «Parler pour ne rien dire.» Le tout accompagné d'exaltation au «plus jamais ça», d'une visite obligée au Mémorial et d'une certaine forme de commémoration qui honore les Juifs morts pour mieux oublier les vivants. Cette affaire offre le spectacle pathétique d'une défaite annoncée quand se marient déni, démission et lâcheté.

.

Au-delà de la question du nouvel antisémitisme, que révèle cette affaire de la société française? Iriez-vous jusqu'à dire qu'il s'agit d'un précipité des fractures françaises?

On a vu avec quelle célérité, parfois aussi avec quelle sévérité la justice avait sanctionné les «gilets jaunes» auteurs de violences. On sait aussi avec quel empressement elle relaie les plaintes pour incitation à la haine raciale, à la discrimination et autres attaques contre le genre humain. Ici, en revanche, il fallut des mois de discussion pour reconnaître le caractère antisémite de l'agression, et pour conclure, deux ans plus tard, par ce dénouement d'autant plus étrange que tous les experts médicaux s'accordent à reconnaître que Kobili Traoré est sain

d’esprit, qu’il l’était d’ailleurs tout autant avant la nuit du meurtre. Qu’en d’autres termes, il n’a pas sa place dans un hôpital psychiatrique. Loin de nous l’idée de jeter le doute sur la justice française. On la sait indépendante et courageuse, ce qu’elle a montré tout au long du siècle dernier. Loin de nous également la supposition de quelque pression politique. Ce serait oublier que la France est le pays des droits de l’homme, que le monde entier regarde avec admiration et envie. Même si, à part soi, on a parfois le sentiment de balancer entre Kundera et Orwell.

Cette affaire est révélatrice des fractures françaises en ceci qu’elle signe un double abandon, celui du judaïsme populaire (dont Sarah Halimi était emblématique) sacrifié sur l’autel d’une hypothétique paix civile, et de manière plus générale, l’abandon des classes populaires. C’est pourquoi la mise à l’écart des Juifs ne doit pas être lue au prisme de l’antisémitisme (il n’y a pas de dimension antisémite dans cette décision, et c’est peut-être le plus inquiétant), elle doit être lue comme une illustration de la déchirure du tissu social français.

.

L’affaire a été longtemps ignorée par les médias et les politiques – et aujourd’hui, elle ne sera pas jugée. Illustre-t-elle également un certain nombre de dysfonctionnements et de lâchetés?

Quand l’affaire a éclaté, début avril 2017, nous étions en pleine campagne présidentielle: il ne fallait pas ébrécher le dogme du «vivre ensemble» quand ce meurtre montrait, au contraire, la faillite de cette mythologie. En quittant son poste, l’ancien ministre de l’Intérieur, Gérard Collomb, déclarait: «*Il faut une vision d’ensemble car on vit côte à côte, et je le dis: moi, je crains que demain, on vive face à face. Nous sommes en face de problèmes immenses.*» Juger le meurtrier de Sarah Halimi aurait pu éclairer, à cet égard,

le déni des élites françaises, un déni dont elles ne paieront pas le prix, puisqu'elles pratiquent, on le sait, un entre-soi résidentiel, culturel et scolaire. Elles n'auront pas non plus à payer (du moins dans l'immédiat) l'échec de l'intégration d'une partie de cette immigration qui a affecté les classes populaires. Qui se souvient, à ce propos, de l'argumentaire du PCF en 1981? Les conséquences de ces bouleversements seront acquittées par ceux qui n'ont pas les moyens d'ériger la frontière invisible de l'entre-soi social. Et par les Juifs dont beaucoup, en particulier venus des quartiers populaires, ont déjà quitté le pays. **Cette décision laisse l'impression qu'en haut lieu, on est prêt à sacrifier les plus fragiles pour sauver un semblant de paix sociale.** Aux Juifs, elle indique la direction de la sortie. Et aux complotistes, qui fantasment nuit et jour sur le «pouvoir juif», elle dit le vide dudit pouvoir. A fortiori dans un pays où 62 % de leurs compatriotes se disent «indifférents» à leur départ…

.

Cinq ans presque jour pour jour après les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de Vincennes, quelles leçons ont été tirées de ces événements?

La menace islamiste est prise au sérieux, et le renseignement français a fait d'incontestables progrès, à preuve les attentats déjoués grâce à ce travail en amont, même si l'on sait qu'il n'existe pas de bouclier imparable. Cela dit, la modification de la loi s'impose dans de nombreux domaines. Chacun sait les aberrations juridiques dont profitent les ennemis proclamés de la démocratie et de la nation, qui voient l'Occident, la France en particulier, comme des États faibles, sans énergie, des «terres de conquête». Il suffit de lire leurs textes et de les prendre au sérieux, tout y est dit en termes clairs.

.

Et sur le plan de la liberté d'expression?

Après janvier 2015, la situation a continué à se dégrader pour les Juifs, premiers signaux d'alerte comme chaque fois que l'État s'affaiblit. Si 4 millions de personnes «étaient Charlie», le 11 janvier 2015, cinq ans plus tard, on constate qu'aucune caricature du «Prophète» n'a été publiée dans la presse occidentale. Les menaces de représailles et l'atmosphère de terrorisme intellectuel alimentée par un gauchisme culturel suicidaire ont porté leurs fruits. Quatre ans après le Bataclan, loin de s'épanouir, la liberté d'expression s'est réduite. La France n'est pas seulement le pays du déni, c'est aussi le pays de la crainte, celui où les procès d'opinion se multiplient et où, sur le qui-vive, comme s'il s'agissait de rejouer la guerre d'Espagne, une armée de bien-pensants «antifascistes» se tient en embuscade en quête des «dérapages» des malpensants. De là que les véritables débats se font rares, qu'il faut parler en langage codé et par métaphores. Nous sommes revenus à une forme d'autocensure qui prévalait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Comment écrire Le Neveu de Rameau en évitant la Bastille, ou son équivalent contemporain, la mise à l'index médiatique et social? En ne le publiant pas. De là cet entre-soi poli entre gens qui pensent correctement, se montrent hostiles à «toutes les discriminations» comme aux normes genrées, et favorables à la «diversité», au multiculturalisme, au vivre ensemble et à l'écriture inclusive. Et, s'il le faut, à une relecture de la culture qui implique d'épurer bibliothèques et cinémathèques.

.

Comment expliquez-vous cette dérive?

C'est qu'en premier lieu, à l'inverse de la croyance commune, comme Jacques Julliard l'avait magistralement analysé dans vos colonnes il y a quelques mois, les intellectuels ne sont pas forcément amoureux de la liberté,

et certains d'entre eux, au moins, sont fascinés par le pouvoir et la violence. Il faudrait faire l'historique des errements de certains intellectuels du siècle dernier en matière de déni et de caution apportée aux entreprises totalitaires. On comprendrait mieux alors la défiance que montrait George Orwell à leur endroit à la fin de sa vie. En second lieu, ce glissement vers la soumission interroge une sourde aspiration au totalitarisme, à ce rêve archaïque d'un monde sans conflit d'où l'angoisse première aurait disparu.

Depuis plusieurs années déjà, l'alarme a été donnée, de nombreux livres ont été publiés, fréquemment étouffés il est vrai par une chape de silence. Ainsi, suffit-il d'évoquer tel ou tel titre de presse, tel ou tel éditeur pour qu'une petite, mais puissante et grégaire coterie médiatique hurle à l'«extrême droite». Aujourd'hui, tel un combat à fronts renversés, ce chantage apparaît comme le meilleur moyen de bâillonner la colère des classes populaires.

Dans le même temps, le démantèlement des cadres de référence nés du christianisme, véritable bouleversement anthropologique en moins d'un siècle, laisse sans voix cette gauche sociétale qui domine les grands médias et les écoles de journalisme et se focalise sur les «discriminations» en laissant de côté à la fois cette fracture de civilisation et la lutte des classes (des mots qui paraissent d'un autre âge), la grande oubliée de ces trente dernières années. Les mêmes qui subissent la discrimination sociale, l'exploitation et le mépris, la précarisation comme l'absence de perspectives – les «sans dents», en un mot – sont aussi ceux qui vivent au jour le jour l'insécurité culturelle et identitaire avec le sentiment de devenir étrangers dans leur propre pays, et d'y vivre un exil intérieur plus incompréhensible et plus douloureux peut-être encore que l'éloignement physique de la patrie.

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/georges-bensoussan-le-vrai-tabou-n-est-pas-l-antisemitisme-mais-qui-sont-les-

antisemites-20200103?fbclid=IwAR2qCPOV2hCtL7NfjT-M8FwugsrJe8Q3MMWFt-HQ93cOPneEZdE4w_ONcyg